

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en analyse et traitement des eaux

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée (besoin actuel : Le Polygone de l'Eau à Verviers)

Date limite pour postuler : 23/01/2024

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.361,91 € mensuel brut

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 108177 – Formateurs/trices en analyse et traitement des eaux].

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- requérant une expertise scientifique et technique en analyse et traitement de l'eau dans un ou des domaine(s) repris **en annexe 3** (nous vous invitons à consulter l'annexe 3 afin de cibler correctement votre expérience professionnelle) ;
- et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans une ou des disciplines visée(s).

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **31 janvier 2024**

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- vous prenez en main des installations pilotes relevant des domaines visés à l'annexe 3, de leur conception, mise en service, maintenance, entretien, réparations, améliorations ;
- vous rédigez des cahiers des charges techniques et gestion d'appels d'offres et suivi de marchés ;
- vous suivez et exécutez un protocole standard d'analyse et de mise en œuvre d'appareils de mesures simples tels que pH-mètre, conductimètre, spectrophotomètre, mesure d'oxygène dissous) ;
- vous utilisez des kits commerciaux d'analyses (DCO, éléments minéraux majeurs simples).

Connaissances

- générales et/ou de culture scientifique générale en géologie, hydrogéologie, géochimie, sciences de la Terre et du vivant, agronomie, chimie analytique minérale, hydraulique, biologie des milieux aquatiques, microbiologie, génie sanitaire et environnemental ;
- les principes de base de l'hydraulique (hydrostatique) ;
- la chimie fondamentale (principalement minérale mais aussi organique) ;
- les calculs stoechiométriques, calculs de dilutions, de titres et de concentrations ;
- les fondements de la chimie des acides, des bases, des sels ;
- l'électro-chimie et les réactions d'oxydo-réduction ;
- la précipitation des sels et calculs de produits de solubilité ;
- les bases de la chimie du chlore et de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel)
- la biologie et microbiologie touchant au domaine de l'eau ;
- la chimie analytique minérale et méthodes de laboratoire d'analyses ;
- les bases des techniques conventionnelles d'assainissement des eaux usées : boues activées, bassins aérobie, digestion anaérobie, bassins anoxie-aérobie de nitrification-dénitrification, déphosphatation biologique ;
- les bases des procédés physico-chimiques de traitement de l'eau : coagulation, floculation, techniques de filtration, techniques membranaires, adsorption ;
- les bases des techniques de désinfection de l'eau ;
- les bases des microorganismes pathogènes véhiculés par l'eau ;
- les bases de la législation sur les conditions de rejet et normes de rejet des eaux usées urbaines ;
- les bases de la législation sur les conditions et normes de potabilisation des eaux.

Annexe 3 : Domaines d'activités permettant de valoriser la nature de l'expérience professionnelle

- géologie, hydrogéologie, géochimie, sciences de la Terre et du vivant, agronomie, chimie analytique minérale, hydraulique, biologie des milieux aquatiques, microbiologie, génie sanitaire et environnemental ;
- prévention et sobriété dans le secteur de l'eau, économie circulaire (recyclage et réutilisation des eaux) ;
- analyse et procédés de traitement des eaux appliqués à la potabilisation de l'eau (destinée au réseau de distribution d'eau ou à la mise en bouteilles) ou au conditionnement de l'eau destinée à une production industrielle (par exemple production brassicole ou agro-alimentaire ou du secteur de l'énergie pour des réseaux de vapeur ou de chaleur) ;
- traitement des eaux de captage tels que la dénitratisation et/ou l'élimination des pesticides ;
- traitements d'assainissement des eaux usées domestiques ou urbaines ou industrielles ;
- mise en œuvre pratique de techniques de chimie analytique minérale pour la caractérisation des eaux (laboratoire d'analyses) et des bonnes pratiques de laboratoire, en ce compris le suivi de la réglementation en matière de sécurité et d'analyse de risques au sein d'un laboratoire d'analyses minérales et de manipulation de produits chimiques (acides, bases, substances corrosives, irritantes ou dangereuses) ;
- mise en service ou conduite d'une ligne de production d'eau potable, d'eau de process tels que la déferrisation, la démanganisation, l'adoucissement, la déminéralisation, l'ultrafiltration, la nanofiltration, l'osmose inverse, la mise à l'équilibre calco-carbonique, la désinfection par irradiation UV ou par chloration ou de procédés de dessalement d'eaux saumâtres ou d'eaux de mer ;
- protection des ressources naturelles et de zones de captage d'eau (connaissances générales du secteur de l'eau en Région wallonne et de cette ressource naturelle propre de la Wallonie) ;
- procédés de décontamination des sols, des sites industriels, centres d'enfouissement techniques (lixiviats de décharge) et décontamination des nappes souterraines ;
- gestion d'ouvrages d'adduction d'eau ;
- gestion d'ouvrages de retenues d'eau (barrages, ponts-barrages fluviaux) et production hydro-électrique.